

Le sport et les athlètes sont la raison d’être des Jeux Olympiques et Paralympiques. Paris 2012 s’engage à leur garantir les meilleures conditions de compétition, d’entraînement et d’hébergement.

La France est d’ores et déjà dotée d’infrastructures sportives modernes et de grande qualité, en particulier le stade olympique (Stade de France®). Paris 2012 utilisera en priorité les sites de compétition existants, sélectionnés selon des critères qualitatifs, d’emplacement géographique et d’accessibilité. De nouveaux sites de compétition permanents verront le jour, mais seulement lorsqu’il existe un besoin à long terme : ce sera le cas du Centre Aquatique, du SuperDôme, du Centre de Tir et du Vélodrome. Tous les autres sites de compétition seront temporaires. En règle générale, toutes les épreuves d’un même sport se dérouleront dans un site unique qui lui sera consacré.

Au cours des vingt dernières années, Paris a acquis un solide savoir-faire en matière d’organisation de grandes manifestations sportives, comme la Coupe du Monde de Football FIFA en 1998 et les Championnats du Monde d’Athlétisme IAAF en 2003. Elle pourra s’appuyer sur cette expérience pour organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques. Le COJO de Paris travaillera en étroite collaboration avec le Comité International Olympique (CIO) et les Fédérations Internationales (FI) pour assurer aux athlètes et aux autres populations des installations et des services du plus haut niveau de qualité.

Les Français ont depuis fort longtemps la passion du sport. Les 175 000 associations sportives françaises sont en mesure de mobiliser un nombre important de volontaires, et il existe un grand nombre de professionnels parfaitement rodés à l’organisation de manifestations sportives internationales.

Le village olympique et paralympique bénéficiera d’une localisation exceptionnelle. Il s’étendra sur un site de près de 50 hectares, à égale distance des deux noyaux de sites et à moins de dix minutes des Champs-Élysées. Des voies olympiques et des voies fluidifiées permettront de réduire et de fiabiliser les temps de trajets pour relier les sites de compétition et les sites d’entraînement au village. Le parti pris urbain d’ensemble, la disposition des bâtiments et la qualité de l’aménagement paysager garantiront aux athlètes un cadre calme et relaxant, idéal pour se concentrer sur l’entraînement et la compétition, et se joindre ensuite aux festivités des Jeux.

Paris 2012 entend également être exemplaire dans le domaine du développement durable, en termes matériels - en laissant le meilleur héritage post-olympique possible (sites, infrastructures) - comme en termes sociaux, en contribuant notamment à une évolution des comportements et des mentalités à l’égard des personnes handicapées.

« L’accessibilité pour tous » - le village, comme tous les sites de compétition, sera accessible à tous, quel que soit le niveau de mobilité de chacun. Les projets entrepris en vue de l’organisation des Jeux auront un impact durable et positif sur les conditions de vie des personnes handicapées. L’ensemble des épreuves paralympiques se déroulera dans des sites utilisés lors des Jeux Olympiques. Le COJO de Paris sera responsable de la planification, mais aussi des opérations des Jeux Olympiques et Paralympiques. Faire de ces Jeux Paralympiques une réussite sportive et populaire constitue l’une des grandes ambitions de Paris 2012.

Sport and athletes are the “raison d’être” of the Olympic and Paralympic Games. Paris 2012 is committed to providing optimal competition, training and accommodation facilities.

France already enjoys modern, high-quality sports infrastructure, in particular the Olympic Stadium - the Stade de France®. Priority has been given to using existing competition venues. Venues have been selected based on the quality and suitability of existing infrastructure, their location and their accessibility. A limited number of new permanent competition venues will be constructed, and only where there is a demonstrated long-term requirement - the Aquatic Centre, SuperDome, Shooting Centre, and Velodrome. All other competition venues will be temporary. Most sports will be conducted in a single dedicated venue.

Paris, over the last 20 years, has built up recognised expertise in organising sporting events such as the 1998 FIFA World Cup and the 2003 IAAF World Championships in Athletics. This experience will assist with the organisation of the Olympic and Paralympic Games. The Paris OCOG will work in close partnership with the International Olympic Committee (IOC), and the International Federations (IFs) in order to ensure that the facilities and operational arrangements provided for athletes and all other constituents are of the highest quality.

French people have a passion for sport. The 175,000 French sporting associations have the capacity to mobilise large numbers of volunteers, and there is a large pool of experienced sporting event personnel.

The Olympic and Paralympic Village is exceptionally well located. It will cover a site of nearly 50 hectares, equidistant from the two venue Clusters and less than ten minutes from the Champs-Élysées. Olympic Lanes will provide fast access to the venue clusters, and the travel times to all competition and training venues will be kept to a minimum. The overall urban-planning approach, the layout of the buildings and the careful landscaping will ensure that the athletes can relax in quiet surroundings, focus on their training and competition, and subsequently participate in the Games festivities.

Paris 2012 also aims to be exemplary in respect of sustainable development - both in material terms, by leaving the best possible post-Olympic legacy of venues and infrastructure, and in social terms, by contributing in particular to change people’s behaviour and their attitudes towards people with a disability.

“Accessibility for all” - the Village and competition venues will be accessible regardless of athletes’ degrees of mobility. Work carried out in preparation for the Games will have a lasting, positive impact on the lives of people with a disability. All Paralympic events will take place at venues used for the Olympic Games. Paris OCOG personnel will be responsible for both Olympic and Paralympic Games planning and operations. Making the Paralympic Games a worldwide success, both in sporting terms and in terms of popularity, is one of the key objectives of the Paris 2012 proposal.